

Vente immobilière

Ancienne cantine de Chalabre

Mise à la vente d'un ensemble immobilier du domaine privé de la
Communauté de communes Pyrénées audoises
14 rue Saint Pierre (RDC), 11 230 CHALABRE



REGLEMENT DE MISE EN VENTE

Date et heure limites de réception des offres

Le vendredi 27 janvier 2023 avant 17 Heures

1- Identification du vendeur

Etablissement public	Communauté de communes Pyrénées audoises Sise 1 avenue François MITTERRAND, BP 8, 11 500 QUILLAN Tel : 04.68.20.00.10 Mail : accueil.ccpa@pyreneesaudois.fr
Personne habilitée	Francis SAVY, Président de la Communauté de communes Pyrénées audoises
Contact administratif	Karine GONZALEZ, Service Commande publique 04.68.20.68.07 / karine.gonzalez@pyreneesaudois.fr
Contact technique	Santiago MARTINEZ, Unité territoriale de Chalabre 04.68.69.65.93/ santiago.martinez@pyreneesaudois.fr
Trésorier	Madame la comptable publique Centre des Finances Publiques de LIMOUX

2- Objet de la vente

Désignation du bien	Ensemble immobilier situé en RDC d'un immeuble d'1 étage sur la parcelle AB 790 (lots 1 et 2 pour 179,42 m2), 14 rue Saint Pierre à CHALABRE (11 230).
Estimation de la valeur du bien	Fixée à 50 000 € par les services d'évaluation domaniale des Finances Publiques en octobre 2021.
Composition de l'ensemble	L'ensemble immobilier objet de la vente comprend : <ul style="list-style-type: none">➤ 2 salles (dont une équipée de sanitaires) desservies par un couloir, pour environ 145 m2,➤ une extension correspondant à l'ancienne cuisine professionnelle d'environ 35 m2,➤ et une cour intérieure de 30 m2.

Accès par l'entrée principale,
rue Saint Pierre





Partie ouest de l'immeuble

Description de l'immeuble

Caractéristiques :

Construction datant du début des années 1980 sous maîtrise d'ouvrage publique, en particulier pour la création en RDC d'un foyer du 3^{ème} âge et d'une cantine à destination des enfants scolarisés dans les écoles de la commune, en service jusqu'à l'inauguration des espaces actuels en février 2009.

Chauffage électrique.

Bon aspect extérieur (façade), intérieurs et cour à rénover.

Diagnostics :

Résumé d'expertise en annexe.

Le rapport complet pourra être transmis sur demande, par courriel.

Situation juridique :

Bien vacant déclassé du domaine public et intégré au domaine privé de la collectivité du fait de la cessation des activités de restauration scolaire dans les locaux.

Un règlement de copropriété devra être adopté lors de l'acte notarié.

3- Remise des offres

Qualité des acquéreurs	Mise en vente ouverte à toute personne physique et morale, professionnel ou particulier.
Visites et renseignements complémentaires	Pour une visite éventuelle ou pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les acquéreurs potentiels pourront s'adresser à l'unité territoriale de proximité de la Communauté de communes située à Chalabre (Cf. contacts).
Modalités de dépôt	<p>Les propositions d'achat devront être rédigées en langue française et en euros, unité monétaire, sur l'imprimé fourni en annexe, et remises sous pli cacheté avec mention « Offre pour la vente immobilière de l'ancienne cantine de Chalabre, ne pas ouvrir » à :</p> <p style="text-align: center;">Communauté de communes Pyrénées audoises A l'intention du Service Affaires juridiques 1 avenue François MITTERRAND – BP 8 11 500 QUILLAN</p> <ul style="list-style-type: none">➤ soit par remise contre récépissé aux heures d'ouverture du secrétariat➤ soit par envoi postal (lettre recommandée conseillée) <p>Avant 17h le vendredi 27 janvier 2023, délai de rigueur.</p>
Durée de validité des offres	120 Jour(s)

4- Sélection des offres

Critère de sélection	Le choix de la vente sera déterminé par le critère prix. Dans l'éventualité où des offres seraient mieux-disantes pour un même montant, la Communauté de communes pourra inviter les soumissionnaires concernés à présenter une seconde offre.
Réserves	<p>La Communauté de communes se réserve le droit de ne pas procéder à la vente en l'absence d'offres acceptables compte tenu de l'évaluation du bien, et/ou de recourir à la négociation avec l'ensemble des acquéreurs potentiels.</p> <p>Une priorité pourra être donnée aux projets publics ou à vocation sociale éventuellement soumis.</p>



Résumé de l'expertise n° 17112-2022

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : 14 RUE SAINT PIERRE

Commune : 11230 CHALABRE

Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 790

Propriétaire : COMMUNAUTE DES COMMUNES PYRENEES AUDIOISES - 14 RUE SAINT PIERRE - 11230 CHALABRE

	Prestations	Conclusion
	Mesurage	Superficie Loi Carrez totale : 179,42 m ² Superficie habitable totale : 0 m ² Surface au sol totale : 0 m ²
	DPE	DPE vierge - consommation non exploitable Numéro enregistrement ADEME : 2211T3014128B
	Amiante	Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués.
	CREP	Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.
	Électricité	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).
	Etat Termite	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
	ERNMT	L'Etat des Risques délivré par SASU DOUMERGUE en date du 13/12/2022 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°2011098-0010 en date du 08/04/2011 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques. Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par : - Le risque sismique (niveau 3, sismicité Modérée) et par la réglementation de construction parasismique EUROCODE 8. Le bien se situe dans une zone non réglementée du risque retrait-gonflement des argiles (L.132-4 du Code de la construction et de l'habitation). Le bien ne se situe pas dans une zone d'un Plan d'Exposition au Bruit.

PROPOSITION D'ACHAT

Vente immobilière

Ancienne cantine de Chalabre

Mise à la vente d'un ensemble immobilier du domaine privé de la Communauté de communes Pyrénées audoises
14 rue Saint Pierre (RDC), 11 230 CHALABRE

Je soussigné-e (Nom, Prénom) _____

Représentant (la personne morale, le cas échéant) _____

Adresse _____

Tél : _____ / Mail : _____

DECLARE me porter acquéreur de l'ensemble immobilier situé sur la parcelle AB 790 lots 1 et 2 (RDC), 14 rue Saint Pierre, 11 230 CHALABRE.

Mon offre est de _____ € (en chiffres)

_____ euros (en lettres)

Cette offre est valable jusqu'au _____ (120 jours minimum)

ATTESTE avoir pris connaissance de l'état du bien.

En cas d'acceptation de cette offre,

M'ENGAGE à effectuer sous 30 jours les démarches nécessaires pour l'obtention d'un prêt si nécessaire, et à fournir les justificatifs de ces démarches.

M'ENGAGE à verser sous 120 jours l'intégralité de la somme auprès de l'étude notarié en charge de l'acte.

A _____, le _____

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Signature :